

Newsletter, 12-15 septembre 2016

Session plénière

Strasbourg

Débat sur l'état et l'avenir de l'Union européenne avec Jean-Claude Juncker

Deux jours avant la rencontre informelle à Bratislava des 27 chefs d'État et de gouvernement - sans le Royaume-Uni -, le Parlement examinera la voie à suivre pour l'Union européenne, suite au discours annuel sur "l'état de l'Union européenne" du Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, mercredi matin.

5

Le Parlement évalue le candidat britannique au poste de commissaire pour l'union de la sécurité

Le Parlement évaluera le candidat britannique au poste de commissaire en charge de l'union de la sécurité, Sir Julian King, durant la session plénière à Strasbourg. Lundi soir, la commission des libertés civiles auditionnera publiquement le candidat. Sur base de la recommandation de la commission, la Conférence des présidents (Président du PE et chefs des groupes politiques) décidera de clore la procédure d'audition avant que le Parlement dans son ensemble puisse se prononcer jeudi.

6

Débat: sanction de la Commission sur l'aide d'État illégale dans le cadre de l'accord fiscal entre l'Irlande et Apple

La conclusion de la Commission européenne estimant que l'Irlande a accordé à Apple Inc. des avantages fiscaux illégaux qui lui permettaient de payer nettement moins d'impôts que les autres entreprises pendant de nombreuses années sera débattue au cours de la session plénière en présence de la Commissaire Vestager, mercredi à 15h00.

8

Émissions automobiles: vote sur le rapport intérimaire de la commission d'enquête

Un rapport intérimaire de la commission d'enquête sur la mesure des émissions dans le secteur automobile (EMIS), qui investigate sur d'éventuelles violations des règles européennes, sera débattu et mis aux voix mardi. La commission, mise en place en réponse aux révélations concernant des dispositifs de fraude servant à réduire les émissions polluantes lors d'essais automobiles officiels, devrait conclure ses travaux au printemps 2017.

10

État de droit et droits fondamentaux en Pologne

Les députés européens évalueront l'évolution récente de la situation en Pologne et son impact sur les droits fondamentaux lors d'un débat mardi après-midi et dans une résolution non contraignante qui sera mise aux voix mercredi. Le débat suivra les déclarations du Conseil et de la Commission.

12

Budget européen pour 2017: le Conseil défendra sa position quant aux finances de l'année prochaine

Le Conseil présentera sa position concernant le budget provisionnel européen pour 2017 mardi, dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle. Les membres de la commission des budgets ont déploré le 31 août les réductions budgétaires proposées dans le budget provisionnel, représentant 1,28 milliard en engagements (-0,81%) et 1,1 milliard en paiements (-0,82%), compte tenu notamment de la crise des réfugiés et de la lente croissance économique.

13

Débats sur la Turquie et le Gabon

Les développements en Turquie suite à la tentative manquée de coup d'État en juillet 2016, notamment l'état de la primauté du droit et des droits de l'homme ainsi que la présence militaire turque en Syrie, seront débattus par les députés avec la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini mardi. Suivra un débat sur la situation au Gabon après la réélection contestée du Président Ali Bongo.

15

Vote sur le nouveau document européen de voyage pour faciliter le retour des ressortissants non européens

Les propositions visant à introduire un document européen de voyage standard afin d'accélérer le retour des ressortissants non européens en situation irrégulière au sein des États membres de l'UE et ne possédant ni passeport ou carte d'identité seront débattues mercredi et soumises à un vote jeudi. Les députés ont souligné qu'il est très difficile pour de nombreux pays européens de renvoyer ces personnes dans leur pays d'origine par des moyens sûrs et légaux.

17

Vote sur l'attribution des places européennes pour la relocalisation des chercheurs d'asile aux réfugiés de Turquie

Une proposition visant à saisir 54 000 places d'un plan de relocalisation des chercheurs d'asile de Grèce et d'Italie vers d'autres États membres afin de les utiliser pour réinstaller des réfugiés syriens venus de Turquie au sein de l'UE, sera votée jeudi. Les députés de la commission des libertés civiles objectent que le plan de relocalisation intra-UE ne devrait pas être confondu avec le plan de réinstallation, qui implique un pays non européen.

18

Compétitivité des PME: les députés demandent des prêts pour les petites sociétés aux taux des grandes entreprises

Pour relancer la croissance, les pays de l'UE devraient simplifier les exigences de création de nouvelles entreprises et aider les PME à emprunter aux mêmes faibles taux que les grandes entreprises, selon un projet de résolution qui sera débattu lundi et voté mardi. Le texte préconise une intensification de l'utilisation des fonds européens de développement régional pour stimuler la compétitivité des petites entreprises et élargir les marchés d'exportation et l'économie verte.

20

Les députés européens appellent à moins de formalités administratives et plus de financement pour que les PME puissent créer de l'emploi

Des recommandations pour faciliter la vie des petits entrepreneurs, en clarifiant les règles de l'Union européenne et simplifiant l'accès au financement, seront débattues mercredi et mises aux voix jeudi. Les petites et moyennes entreprises (PME) européennes créent la plupart des emplois dans le secteur privé, mais sont moins en mesure de faire face aux charges administratives ou d'obtenir des prêts bancaires que les grandes sociétés.

22

Dumping social: les députés veulent mettre fin à la concurrence déloyale

Les pays de l'UE doivent unir leurs forces pour empêcher les entreprises de réduire illégalement leurs frais en violant les législations nationales et européennes en matière de droits des travailleurs, selon la proposition de résolution qui sera débattue avec la commissaire Marianne Thyssen mardi et votée mercredi.

24

Vote quant au renvoi à la Commission des propositions pour la protection des investisseurs

Les propositions de la Commission européenne visant à protéger les consommateurs qui achètent des produits financiers jumelés qui constituent un marché d'une valeur de 10 000 milliards d'euros, ont été jugées insuffisantes par la commission des affaires économiques et pourraient être renvoyées à la Commission européenne si l'opinion de la commission des affaires économiques est confortée par un vote du Parlement mercredi.

26

Le Parlement rend son verdict sur 3 candidats à la Cour des comptes européenne

Le Parlement votera mardi sur les candidats membres de la Cour des comptes européenne, désignés par Chypre, Malte et le Portugal et approuvés en commission du contrôle budgétaire. La décision finale concernant les nominations à l'organisme luxembourgeois sera prise par le Conseil des ministres de l'Union européenne.

28

Les députés fixent leurs objectifs pour le sommet sur la criminalité liée aux espèces sauvages

Les députés présenteront leurs priorités dans le combat contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans un débat avec le Conseil et la Commission mardi 13 septembre, en vue de la 17ème conférence des parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui se tiendra du 24 septembre au 5 octobre à Johannesburg. Une résolution sera soumise au vote le jeudi 15 septembre.

29

Vote de l'accord commercial avec six pays africains

Les députés débattront d'un projet d'accord de partenariat économique avec six États membres de la Communauté de développement australe (SADC) mardi, et procéderont au vote de l'accord mercredi. Il offre un accès détaxé à l'UE aux produits venant de Namibie, du Mozambique, du Botswana, du Swaziland, et du Lesotho et améliore l'accès au marché européen de l'Afrique du Sud. L'accord ne peut entrer en force sans l'approbation du Parlement.

30

Résolutions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie

Le Parlement tiendra des débats sur les urgences relatives aux droits de l'homme et à la démocratie, le jeudi 15 septembre vers 11h00, avec des votes intervenant à 12h00 sur les sujets suivants:

31

Autres sujets à l'ordre du jour de la session plénière

Parmi les autres sujets devant être votés, figurent:

32

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2016-09-12>

En savoir plus

[Projet d'ordre du jour](#)
[EP Live : suivre la séance en direct](#)
[Europarl TV](#)
[Conférences de presse et autres événements](#)
[Site du service audiovisuel du Parlement européen](#)
[EP Newshub](#)
[Podcasts EPRS sur des sujets clefs](#)

Contacts

Emilie TOURNIER

Attachée de presse

☎ (+32) 2 28 30578 (BXL)
☎ (+33) 3 881 72649 (STR)
☎ (+32) 473 55 74 66
✉ presse-FR@europarl.europa.eu

Baptiste CHATAIN

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 40992 (BXL)
☎ (+33) 3 881 74151 (STR)
☎ (+32) 498 98 13 37
✉ presse-fr@europarl.europa.eu

Débat sur l'état et l'avenir de l'Union européenne avec Jean-Claude Juncker

Deux jours avant la rencontre informelle à Bratislava des 27 chefs d'État et de gouvernement - sans le Royaume-Uni -, le Parlement examinera la voie à suivre pour l'Union européenne, suite au discours annuel sur "l'état de l'Union européenne" du Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, mercredi matin.

Le débat de trois heures est susceptible de se concentrer sur la migration, l'emploi, le terrorisme, le Brexit et comment répondre aux [principales attentes](#) des citoyens européens.

Depuis 2010, les discours et débats annuels sur l'état de l'Union européenne sonnent le début des discussions à propos de l'agenda politique de l'Union pour l'année.

Le 6 juillet, le Parlement a adopté une résolution énonçant ses priorités pour le programme de travail de la Commission pour 2017, qui devrait être présenté en octobre.

Débat: mercredi 14 septembre

Procédure: déclaration de la Commission (suivie d'un débat)

#SOTEU #MigrationEU #terrorism #Brexit

En savoir plus

[SOTEU: youtube](#)

[Les Européens en 2016: perceptions et attentes, lutte contre le terrorisme et la radicalisation](#)
[Communiqué de presse sur les priorités du PE pour le programme de travail de la Commission 2017 \(06.07.2016\)](#)

[Matériel audiovisuel](#)

Le Parlement évalue le candidat britannique au poste de commissaire pour l'union de la sécurité

Le Parlement évaluera le candidat britannique au poste de commissaire en charge de l'union de la sécurité, Sir Julian King, durant la session plénière à Strasbourg. Lundi soir, la commission des libertés civiles auditionnera publiquement le candidat. Sur base de la recommandation de la commission, la Conférence des présidents (Président du PE et chefs des groupes politiques) décidera de clore la procédure d'audition avant que le Parlement dans son ensemble puisse se prononcer jeudi.

La commission des libertés civiles auditionnera le commissaire désigné lundi 12 septembre à Strasbourg, de 19h00 à 22h00. L'audition sera ouverte aux journalistes et diffusée en direct sur internet.

Mardi, les coordinateurs de la commission des libertés civiles se réuniront à huis clos pour évaluer le résultat de l'audition, évaluation qui sera transmise à la Conférence des présidents (composée du Président du PE et des chefs des groupes politiques). Si elle décide de clore la procédure d'audition, le Parlement dans son ensemble votera à bulletin secret jeudi à midi.

Note aux éditeurs

L'audition durera trois heures. Julian King peut faire une déclaration d'ouverture de tout au plus 15 minutes. Il y aura ensuite deux séries de questions et le candidat aura la possibilité de conclure par une déclaration de cinq minutes.

En tant que commissaire pour l'union de la sécurité, Sir Julian King sera chargé de la mise en œuvre du programme européen en matière de sécurité et de la création d'une union de la sécurité opérationnelle et effective. Il travaillera sous la direction du premier vice-président Frans Timmermans, complétant le travail du commissaire Avramopoulos, en charge de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté.

La candidature de Julian King a été présentée par le gouvernement du Royaume-Uni suite à la démission de Lord Jonathan Hill, qui gérait le portefeuille des services financiers. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a annoncé [le 2 août](#) son intention d'attribuer le portefeuille nouvellement créé de l'union de la sécurité au nouveau commissaire britannique. Le Parlement doit être consulté et auditionné le candidat avant que ce dernier ne soit nommé.

Audition: lundi 12 septembre à 19h00

Vote: jeudi 15 septembre

Conférence de presse: Claude Moraes, Président de la commission des libertés civiles donnera un bref entretien, mardi matin, après la réunion des coordinateurs

Procédure: nomination

@JulianKingFCO #EPhearing #SecurityUnion

En savoir plus

[Dossier de la commission des libertés civiles sur l'audition \(comprenant le CV du candidat et le questionnaire envoyée par la commission\)](#)

[Règlement du PE: Annexe XVI: Lignes directrices pour l'approbation de la Commission](#)

[Communiqué de presse annonçant Sir Julian King comme candidat au poste de commissaire pour l'union de la sécurité \(02.08.2016\)](#)

[Lettre de mission envoyée par le Président Juncker à Sir Julian King \(en anglais\)](#)

[Note EPRS](#)

Débat: sanction de la Commission sur l'aide d'État illégale dans le cadre de l'accord fiscal entre l'Irlande et Apple

La conclusion de la Commission européenne estimant que l'Irlande a accordé à Apple Inc. des avantages fiscaux illégaux qui lui permettaient de payer nettement moins d'impôts que les autres entreprises pendant de nombreuses années sera débattue au cours de la session plénière en présence de la Commissaire Vestager, mercredi à 15h00.

La Commission a calculé que le traitement de faveur accordé par les autorités fiscales irlandaises à Apple a permis à l'entreprise de payer un taux réel d'impôt sur les sociétés d'1% sur ses profits en Europe en 2003, abaissé à 0,005% en 2014.

Cet accord est illégal en raison des règles européennes régissant l'aide d'État, car il accorde à Apple un avantage significatif par rapport à d'autres entreprises sujettes aux mêmes lois fiscales nationales.

La Commission a décidé que l'Irlande devait désormais procéder au recouvrement des impôts non payés par Apple en Irlande de 2003 à 2014, soit un montant de 13 milliards d'euros, majoré d'intérêts. L'Irlande conteste cette décision.

La commission parlementaire spéciale sur les rescrits fiscaux, créée en réponse aux révélations "LuxLeaks" de novembre 2014, a fourni une [longue liste de recommandations](#) afin de rendre l'impôt sur les sociétés plus équitable et plus transparent en Europe.

Débat: mercredi 14 septembre, 15h00

Procédure: déclaration de la Commission suivie d'un débat

#LuxLeaks #TaxTransparency

En savoir plus

Communiqué de presse: le Parlement appelle à une refonte de la fiscalité des entreprises (25.11.2015)

Communiqué de presse: Fiscalité des entreprises: les députés demandent une liste noire des paradis fiscaux, des règles pour les "boîtes à brevets", l'ACCIS et plus encore (06.07.2016)

Communiqué de presse: le Parlement énonce les mesures juridiques pour lutter contre l'optimisation fiscale agressive des sociétés et contre l'évasion fiscale (16.12.2015)

Echange de vues avec les représentants de multinationales dont Apple, Google, IKEA et McDonalds en commission TAXE2 (15.03.2016)

Émissions automobiles: vote sur le rapport intérimaire de la commission d'enquête

Un rapport intérimaire de la commission d'enquête sur la mesure des émissions dans le secteur automobile (EMIS), qui investigate sur d'éventuelles violations des règles européennes, sera débattu et mis aux voix mardi. La commission, mise en place en réponse aux révélations concernant des dispositifs de fraude servant à réduire les émissions polluantes lors d'essais automobiles officiels, devrait conclure ses travaux au printemps 2017.

Depuis sa réunion constitutive le 2 mars, les députés de la commission EMIS ont tenu douze réunions avec près de 50 heures d'audition de 37 personnes, qui ont également soumis leurs réponses à environ 400 questions à l'avance. La commission EMIS a également commandé une étude sur les écarts entre les émissions des essais d'homologation et de conduite en conditions réelles.

La commission a également demandé à la Commission européenne de lui fournir toute sa documentation relative aux mesures des émissions de véhicules, y compris le travail effectué par le Centre commun de recherche (JRC), ainsi que tous les dossiers des activités de divers groupes d'experts traitant de la législation sur les procédures d'homologation de véhicules.

Le rapport intérimaire, rédigé par [Pablo Zalba Bidegain](#) (PPE, ES) et [Gerben-Jan Gerbrandy](#) (ADLE, NL), résume les activités de la commission jusqu'à présent et établit un programme de travail pour la deuxième moitié de son mandat d'un an, tel qu'approuvé à l'unanimité par les membres de la commission EMIS le 13 juillet.

Débat: mardi 13 septembre

Vote: mardi 13 septembre

Procédure: résolution non législative

#EMIS #caremissions

En savoir plus

[Projet de résolution sur l'enquête sur la mesure des émissions dans le secteur de l'automobile](#)

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission EMIS \(14.07.2016\)](#)

[Profil du co-rapporteur Pablo Zalba Bidegain \(PPE, ES\)](#)

[Profil du co-rapporteur Gerben-Jan Gerbrandy \(ADLE, NL\)](#)

[Parcours législatif](#)

[Etude EPRS](#)

[Etude EPRS](#)

[Vidéo EPTV: Scandale des émissions automobiles : les commissaires chargés de la qualité de l'air \(06.09.2016\)](#)

[Matériel audiovisuel](#)

État de droit et droits fondamentaux en Pologne

Les députés européens évalueront l'évolution récente de la situation en Pologne et son impact sur les droits fondamentaux lors d'un débat mardi après-midi et dans une résolution non contraignante qui sera mise aux voix mercredi. Le débat suivra les déclarations du Conseil et de la Commission.

Note aux rédacteurs

La Commission a décidé le 13 janvier 2016 de lancer la première étape du "cadre pour faire face aux menaces systémiques à l'État de droit" en Pologne. Un [premier débat](#) sur la situation dans le pays, auquel ont participé la Première ministre polonaise Beata Szydło et le Premier vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans, s'est déroulé lors de la session plénière de janvier à Strasbourg, et a été suivi d'une [résolution non contraignante adoptée en avril](#). La Commission a adopté un avis sur l'état de droit en Pologne le 1er juin et une [recommandation](#) sur l'état de droit en Pologne le 27 juillet.

Débat: mardi 13 septembre

Vote: mercredi 14 septembre

Procédure: résolution non législative

#Poland #ruleoflaw #fundamentalrights

En savoir plus

[Communiqué de presse de la Commission européenne: État de droit: la Commission adresse une recommandation à la Pologne \(27.07.2016\)](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne: La Commission adopte un avis sur la situation de l'état de droit en Pologne \(01.06.2016\)](#)

[Communication de la Commission européenne au Parlement et au Conseil: Un nouveau cadre de l'UE pour renforcer l'état de droit](#)

[Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne](#)

Budget européen pour 2017: le Conseil défendra sa position quant aux finances de l'année prochaine

Le Conseil présentera sa position concernant le budget provisionnel européen pour 2017 mardi, dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle. Les membres de la commission des budgets ont déploré le 31 août les réductions budgétaires proposées dans le budget provisionnel, représentant 1,28 milliard en engagements (-0,81%) et 1,1 milliard en paiements (-0,82%), compte tenu notamment de la crise des réfugiés et de la lente croissance économique.

Le budget provisionnel, tel qu'il a été déposé le 30 juin par la Commission européenne, s'élève à 157,6 milliards en crédits d'engagement et 134,9 millions en crédits de paiement. Le Parlement exprimera par un vote sa position officielle le 26 octobre, au cours de la session plénière. Le Parlement et le Conseil, qui constituent à eux deux l'autorité budgétaire de l'UE, devront ensuite approuver le budget pour l'année prochaine le 17 novembre. Le cas échéant, la Commission devra soumettre un nouveau budget prévisionnel.

Contexte

À strictement parler, le budget de l'UE consiste en deux budgets séparés : l'un en crédits d'engagement, l'autre en crédits de paiement. Les crédits d'engagement représentent les montants autorisés qui peut être réservés dans une année donnée à des programmes ou projets spécifiques (engagement budgétaire). Les crédits de paiements représentent les montants autorisés d'argent réel qui peut être utilisé dans une année donnée pour honorer des obligations provenant d'un engagement budgétaire.

Débat: mardi 13 septembre

Procédure: budgétaire

#EUBudget

En savoir plus

[Budget de l'UE pour 2017: le Conseil adopte sa position \(20.07.2016\)](#)

[Communiqué de presse: Budget de l'UE pour 2017 - "la position du Conseil est contradictoire", disent les députés](#)

[Document de travail sur la position du Conseil sur le projet de budget 2017](#)

[Résolution du Parlement européen du 9 mars 2016 sur les orientations générales pour la préparation du budget 2017, section III – Commission](#)

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission des budgets: "Surmonter les crises, accélérer la reprise économique: les priorités du Parlement pour le budget 2017 de l'UE" \(09.03.2016\)](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne sur le projet de Budget 2017 de l'UE \(30.06.2016\)](#)

[Profil du rapporteur pour la section III - Commission: Jens Geier \(S&D, DE\)](#)

[Profil du rapporteur pour les autres sections: Indrek Tarand \(Verts/ALE, EE\)](#)

[Parcours législatif](#)

[Article: "Budget 2017 de l'UE : les commissions adoptent leurs positions"](#)

[Vidéo EuroParlTV](#)

Débats sur la Turquie et le Gabon

Les développements en Turquie suite à la tentative manquée de coup d'État en juillet 2016, notamment l'état de la primauté du droit et des droits de l'homme ainsi que la présence militaire turque en Syrie, seront débattus par les députés avec la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini mardi. Suivra un débat sur la situation au Gabon après la réélection contestée du Président Ali Bongo.

Turquie

Comment la Turquie gère le respect des droits de l'homme et la primauté du droit suite à la tentative manquée de coup d'État sera un test crucial de l'état de sa démocratie, ont insisté les membres de la commission des affaires étrangères lors d'un débat sur la mission d'enquête du Parlement en Turquie fin août.

Le Président du Parlement, Martin Schulz, a condamné la tentative de coup lors de sa rencontre avec le Président turc Tayyip Erdoğan à Ankara le 1er septembre et s'est félicité de la vigilance civique et de l'unité des forces politiques turques qui ont défendu la démocratie.

Gabon

La vague de violence qui a suivi la réélection contestée du Président sortant du Gabon, Ali Bongo, a provoqué trois morts et 105 blessés, selon les autorités gabonaises. Les partisans de Jean Ping - l'adversaire de Bongo et un ancien Président de l'Union africaine - ont déclaré les résultats frauduleux et ont exigé un recomptage.

La mission d'observation électorale (MOE) de l'Union européenne pour les élections au Gabon, dirigée par la députée européenne Marya Gabriel (PPE, BG), a mis en évidence une "anomalie claire" dans les résultats de la province natale de M. Bongo.

Migration

Les débats sur les questions relatives aux affaires étrangères porteront également sur le prochain sommet de haut niveau des Nations Unies (New York, 19 septembre) concernant les grands mouvements de réfugiés et de migrants.

Débat: mardi 13 septembre

Procédure: déclaration de la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

#Turkey #Gabon

En savoir plus

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission des affaires étrangères \(30.08.2016\)](#)

[Déclaration de Martin Schulz suite à sa visite en Turquie \(01.09.2016\)](#)

[Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Gabon en 2016](#)

[Sommet des Nations unies sur les réfugiés et les migrants](#)

Vote sur le nouveau document européen de voyage pour faciliter le retour des ressortissants non européens

Les propositions visant à introduire un document européen de voyage standard afin d'accélérer le retour des ressortissants non européens en situation irrégulière au sein des États membres de l'UE et ne possédant ni passeport ou carte d'identité seront débattues mercredi et soumises à un vote jeudi. Les députés ont souligné qu'il est très difficile pour de nombreux pays européens de renvoyer ces personnes dans leur pays d'origine par des moyens sûrs et légaux.

Les chiffres de la Commission européenne suggèrent également que seules 40% des décisions prises au sein de l'UE et visant à renvoyer des citoyens des pays tiers en situation irrégulières sont appliquées chaque année.

La nouvelle réglementation, si elle est approuvée, déterminera un format commun au document européen de voyage afin d'améliorer sa reconnaissance dans les pays de destination. Ses détails techniques incluront des informations personnelles ainsi qu'une photographie officielle, afin d'éviter les contrefaçons et les falsifications.

Débat: mercredi 14 septembre

Vote: jeudi 15 septembre

Procédure: codécision (procédure législative ordinaire), accord de première lecture

#traveldocument

En savoir plus

[Projet de résolution du Parlement européen et du Conseil relatif à un document de voyage européen destiné au retour de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier](#)

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission des libertés civiles \(30.05.2015\)](#)

[Profil du rapporteur Jussi Halla-aho \(ECR, FI\)](#)

[Parcours législatif](#)

[Vidéo EuroParlTV - "Rapatrier les migrants séjournant illégalement en Europe"](#)

[Etude EPRS](#)

[Briefing - Directive retour, pour une meilleure mise en oeuvre](#)

Vote sur l'attribution des places européennes pour la relocalisation des chercheurs d'asile aux réfugiés de Turquie

Une proposition visant à saisir 54 000 places d'un plan de relocalisation des chercheurs d'asile de Grèce et d'Italie vers d'autres États membres afin de les utiliser pour réinstaller des réfugiés syriens venus de Turquie au sein de l'UE, sera votée jeudi. Les députés de la commission des libertés civiles objectent que le plan de relocalisation intra-UE ne devrait pas être confondu avec le plan de réinstallation, qui implique un pays non européen.

La Commission européenne veut utiliser 54 000 des 120 000 places du plan de relocalisation accepté par les représentants européens en septembre 2015 pour réinstaller des Syriens venus de Turquie dans l'UE, conformément à l'accord UE-Turquie sur les migrations.

Plutôt que d'allouer ces 54 000 places à la réinstallation de réfugiés, les députés de la commission des libertés civiles souhaiteraient les voir partager entre la Grèce (41 236) et l'Italie (12 764), tout comme les 66 000 places restantes, car la pression migratoire qui pèse sur ces deux pays reste élevée.

D'après le texte préparé par [Ska Keller](#) (Verts/ALE, DE), "la réinstallation des réfugiés ne doit pas se faire au détriment de la relocalisation", car si cette dernière est une forme de solidarité interne, la réinstallation correspond quant à elle à un processus de solidarité externe où des pays tiers abritent la majorité des réfugiés.

Débat: mercredi 14 septembre

Vote: jeudi 15 septembre

Procédure: consultation

#migrationEU #refugeecrisis #EUTurkeydeal

En savoir plus

[Projet de résolution sur la proposition de décision du Conseil modifiant la décision \(UE\) 2015/1601 du Conseil du 22 septembre 2015 instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce](#)

[Parcours législatif](#)

[Aide des Etats membres à la réinstallation d'urgence au 2 septembre 2016 \(Commission européenne\)](#)

[Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016](#)

Compétitivité des PME: les députés demandent des prêts pour les petites sociétés aux taux des grandes entreprises

Pour relancer la croissance, les pays de l'UE devraient simplifier les exigences de création de nouvelles entreprises et aider les PME à emprunter aux mêmes faibles taux que les grandes entreprises, selon un projet de résolution qui sera débattu lundi et voté mardi. Le texte préconise une intensification de l'utilisation des fonds européens de développement régional pour stimuler la compétitivité des petites entreprises et élargir les marchés d'exportation et l'économie verte.

Les 23 millions de petites et moyennes entreprises (PME) de l'Union européenne représentent environ 99% de toutes les sociétés, et fournissent plus de 100 millions d'emplois. Elles se sont vues allouer 140 milliards d'euros sur les 350 milliards d'euros du budget de la politique régionale ("cohésion") de l'UE pour la période 2014-2020.

Pour la période 2007-2013, la politique de cohésion européenne en matière de financement pour les PME, s'élevant à 70 milliards d'euros, les a aidées à créer plus de 263.000 emplois.

Renforcer la coopération transfrontalière dans les régions voisines

Les députés débattront également et voteront une [résolution](#) distincte sur l'outil de [coopération territoriale européenne](#), en insistant sur son efficacité dans des domaines tels que la recherche, les transports et la mobilité et sur la nécessité de développer davantage son potentiel et ses moyens dans la politique de cohésion post-2020.

Stratégies de spécialisation intelligente

Les députés voteront une résolution non législative distincte demandant aux pays de l'Union d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des "stratégies de spécialisation intelligente" (RIS3 ou S3) qui forment l'épine dorsale de cadres nationaux ou régionaux de politiques stratégiques de recherche et d'innovation en Europe.

Débat: lundi 12 septembre

Vote: mardi 13 septembre

Procédure: résolutions non législatives

#SMEs

En savoir plus

[Projet de résolution sur la mise en œuvre de l'objectif thématique "Renforcer la compétitivité des PME" – article 9, paragraphe 3, du règlement portant dispositions communes](#)

[Projet de résolution relatif à la coopération territoriale européenne – bonnes pratiques et mesures inédites](#)

[Profil du rapporteur Iskra Mihaylova \(ADLE, BG\)](#)

[Profil du rapporteur Rosa D'Amato \(EFDD, IT\)](#)

[Note sur la compétitivité des PME](#)

[Exemples de projets de coopération territoriale par pays](#)

[Parcours législatif \(PME\)](#)

[Parcours législatif \(coopération européenne territoriale\)](#)

[Matériel audiovisuel](#)

Les députés européens appellent à moins de formalités administratives et plus de financement pour que les PME puissent créer de l'emploi

Des recommandations pour faciliter la vie des petits entrepreneurs, en clarifiant les règles de l'Union européenne et simplifiant l'accès au financement, seront débattues mercredi et mises aux voix jeudi. Les petites et moyennes entreprises (PME) européennes créent la plupart des emplois dans le secteur privé, mais sont moins en mesure de faire face aux charges administratives ou d'obtenir des prêts bancaires que les grandes sociétés.

Le projet de résolution de [Zdzisław Krasnodębski](#) (ECR, PL) demande à la Commission européenne et aux États membres de considérer l'impact souvent disproportionné des exigences administratives sur les PME et de le réduire systématiquement à un minimum, tout en veillant à ce que les employés jouissent d'une bonne santé et d'une protection de leur sécurité.

Les membres suggèrent également que les PME devraient bénéficier d'un traitement fiscal favorable, pour compenser les avantages dont bénéficient les grandes multinationales. En outre, les programmes financés par l'UE pour les entreprises devraient accorder plus d'attention aux régions moins développées, plus pauvres et isolées, dit le texte.

Un autre texte, rédigé par [Othmar Karas](#) (PPE, AT), met l'accent sur l'accès des PME au financement dans l'Union européenne des marchés de capitaux. Les conditions d'obtention de prêts devraient être plus claires, des informations sur les banques et les investisseurs rendues publiquement disponibles et le système d'imposition transparent et efficace afin d'attirer les investissements, dit le texte.

Débat: mercredi 14 septembre

Vote: jeudi 15 septembre

Procédure: résolutions non législatives

#SMEs

En savoir plus

Projet de résolution: "Comment tirer le meilleur parti du potentiel de création d'emplois des petites et moyennes entreprises (PME)?"

Projet de résolution: l'accès des PME au financement et la diversification accrue du financement des PME dans une Union des marchés de capitaux

Profil du rapporteur: Zdzisław Krasnodębski (ECR, PL)

Profil du rapporteur: Othmar Karas (PPE, AT)

Parcours législatif

Parcours législatif

Dumping social: les députés veulent mettre fin à la concurrence déloyale

Les pays de l'UE doivent unir leurs forces pour empêcher les entreprises de réduire illégalement leurs frais en violant les législations nationales et européennes en matière de droits des travailleurs, selon la proposition de résolution qui sera débattue avec la commissaire Marianne Thyssen mardi et votée mercredi.

Afin que les entreprises n'exploitent pas les marges entre les libertés économiques du marché unique qui s'appliquent à l'UE, et les droits des travailleurs, qui dépendent des lois nationales, le texte appelle les États membres à mieux s'accorder et à introduire une carte de sécurité sociale européenne.

Le texte, établi par **Guillaume Balas** (S&D, FR) note que de nombreuses entreprises réduisent illégalement leurs coûts en enfreignant les règles nationales et européennes concernant les droits des travailleurs. Les États membres doivent dès lors définir un "salaire décent" et intensifier les inspections du travail afin de combattre la fraude sociale, le travail indépendant fictif et le travail non déclaré, explique le texte.

Orientations en matière de politique du travail et application de la directive sur l'égalité dans l'emploi

Le Parlement débattira également des propositions de résolution sur des orientations en matière de politique du travail (mercredi après-midi), et de la bonne application de la directive sur l'égalité dans l'emploi (jeudi matin). Les votes des deux résolutions sont prévus jeudi.

Débat: mardi 13 septembre

Vote: mercredi 14 septembre

Procédure: résolutions non législatives

#socialdumping

En savoir plus

[Projet de résolution sur le dumping social dans l'Union européenne](#)

[Projet de résolution sur la proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres](#)

[Projet de résolution portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail \("directive sur l'égalité en matière d'emploi\)](#)

[Profil du rapporteur: Guillaume Balas \(S&D, FR\)](#)

[Parcours législatif](#)

Vote quant au renvoi à la Commission des propositions pour la protection des investisseurs

Les propositions de la Commission européenne visant à protéger les consommateurs qui achètent des produits financiers jumelés qui constituent un marché d'une valeur de 10 000 milliards d'euros, ont été jugées insuffisantes par la commission des affaires économiques et pourraient être renvoyées à la Commission européenne si l'opinion de la commission des affaires économiques est confortée par un vote du Parlement mercredi.

La commission des affaires économiques et monétaires a décrit les mesures couvrant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs) comme étant "trompeuses" et viciées. Elle a unanimement recommandé que le Parlement les renvoie pour révision.

L'une des critiques essentielles est que les formules proposées pour prédire le rendement des placements, qui sont censées aider les investisseurs à choisir entre différents produits, pourraient produire des prédictions trop optimistes qui tromperaient les consommateurs et leur feraient perdre de l'argent.

Si le Parlement soutient la proposition de résolution, la Commission devra élaborer de nouvelles propositions. La législation sur les PRIIPs doit entrer en vigueur le 31 décembre.

Note aux éditeurs

Un vote plénier en faveur d'une proposition de résolution en accord avec la règle 105(3) des Règles de procédure obligerait la Commission à soumettre un nouvel acte délégué tenant compte des recommandations du Parlement.

L'acte délégué concerne le projet de norme technique réglementaire qui complète la Régulation (EC) no 1286/2014 sur les documents d'information clés pour les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs).

Vote: mercredi 14 septembre

Procédure: résolution législative (acte délégué)

#PRIIPs

En savoir plus

[Projet de résolution](#)

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission des affaires économiques \(01.09.2016\)](#)

[Profil du rapporteur: Pervenche Berès \(S&D, FR\)](#)

[Parcours législatif](#)

Le Parlement rend son verdict sur 3 candidats à la Cour des comptes européenne

Le Parlement votera mardi sur les candidats membres de la Cour des comptes européenne, désignés par Chypre, Malte et le Portugal et approuvés en commission du contrôle budgétaire. La décision finale concernant les nominations à l'organisme luxembourgeois sera prise par le Conseil des ministres de l'Union européenne.

Les membres de la Cour des comptes sont nommés pour six ans. Le Conseil, après consultation du Parlement européen, décide des propositions faites par chaque État membre. Avant le vote en plénière, les trois candidats ont été entendus par les membres de la commission du contrôle budgétaire le 5 septembre, qui les ont soutenus lors d'un vote à bulletin secret.

La commission a soutenu les nominations de:

[Leo Brincat](#) - (Malte), par 11 voix contre 9, avec une abstention, et

[João Figueiredo](#) (Portugal), par 19 voix avec deux abstentions.

Les membres de la commission ont également recommandé de renouveler le mandat de [M. Lazaros S. Lazarou](#) (Chypre), par 19 voix contre une, avec une abstention.

Vote: mardi 13 septembre

Procédure: consultation

#ECA

En savoir plus

[Profil du rapporteur Igor Šoltés \(Verts/ALE, SI\)](#)

Les députés fixent leurs objectifs pour le sommet sur la criminalité liée aux espèces sauvages

Les députés présenteront leurs priorités dans le combat contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans un débat avec le Conseil et la Commission mardi 13 septembre, en vue de la 17ème conférence des parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui se tiendra du 24 septembre au 5 octobre à Johannesburg. Une résolution sera soumise au vote le jeudi 15 septembre.

Une délégation de députés composée de Pavel Poc (S&D, CZ), Marijana Petir (PPE, HR), et Dubravka Šuica (PPE, HR) participera à la conférence du 23 au 26 septembre.

La proposition de texte soutient également les propositions faites par l'UE et ses États membres, en particulier les résolutions portant sur la corruption et les trophées de chasse, l'extension de la protection de la CITES à des espèces importées dans l'UE, notamment les animaux de compagnie, et les amendements sur le contrôle du commerce en biens personnels et ménagers.

L'approche fondamentale de la CITES est de réguler le commerce international des spécimens d'espèces, afin de protéger ces dernières de la surexploitation, du déclin et de l'extinction.

Débat: mardi 13 septembre

Vote: jeudi 15 septembre

Procédure: Question orale au Conseil et à la Commission (avec résolution)

#CITES #Wildlifecrime

En savoir plus

[Question orale à la Commission: Objectifs clés pour la dix-septième session de la conférence des parties à la CITES, à Johannesburg \(Afrique du Sud\)](#)

[Question orale au Conseil: Objectifs clés pour la dix-septième session de la conférence des parties à la CITES, à Johannesburg \(Afrique du Sud\)](#)

[Etude EPRS](#)

Vote de l'accord commercial avec six pays africains

Les députés débattront d'un projet d'accord de partenariat économique avec six États membres de la Communauté de développement australe (SADC) mardi, et procéderont au vote de l'accord mercredi. Il offre un accès détaxé à l'UE aux produits venant de Namibie, du Mozambique, du Botswana, du Swaziland, et du Lesotho et améliore l'accès au marché européen de l'Afrique du Sud. L'accord ne peut entrer en force sans l'approbation du Parlement.

Dans le cadre de l'accord de partenariat de Cotonou établi en 2000, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'UE se sont accordés pour négocier des accords commerciaux réciproques bien qu'asymétriques, qui soient conformes aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et qui soutiennent le développement et l'intégration de ces pays au sein de l'économie mondiale. Les négociations avec les six États de la Communauté de développement australes ont pris fin en 2014. Les autres huit États membres de la Communauté appartiennent à d'autres regroupements régionaux d'accord de partenariat économique.

Débat: mardi 13 septembre

Vote: mercredi 14 septembre

Procédure: accord

#SADC #EUpartners #Botswana #Lesotho #Mozambique #Namibia #SouthAfrica #Swaziland #EUpartners

En savoir plus

[Projet de résolution relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les États de l'APE CDAA, d'autre part](#)

[Communiqué de presse à l'issue du vote en commission du marché intérieur \(14.07.2016\)](#)

[Profil du rapporteur Alexander Graf Lambsdorff \(ADLE, DE\)](#)

[Parcours législatif](#)

[Etude EPRS](#)

Résolutions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie

Le Parlement tiendra des débats sur les urgences relatives aux droits de l'homme et à la démocratie, le jeudi 15 septembre vers 11h00, avec des votes intervenant à 12h00 sur les sujets suivants:

- les Philippines;
- la Somalie;
- le Zimbabwe.

Procédure: résolutions non-législative

Débats/votes: jeudi 15 septembre

#humanrights #democracy

Autres sujets à l'ordre du jour de la session plénière

Parmi les autres sujets devant être votés, figurent:

- Équilibre entre vie professionnelle et vie privée, *débat lundi, vote mardi, Ždanoka Blinkeviciute*
- PME: financement et création d'emplois, *débat mercredi, vote jeudi, Karas, Krasnodebski*
- Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne (UE) pour l'Afrique: impact sur l'aide au développement et les droits de l'homme, *Corrao, débat lundi, vote mardi*
- Impact du financement du FEM pour les travailleurs licenciés 2007-2014, *Harkin (INI) débat jeudi, vote jeudi*
- Régimes de revenu minimum dans l'UE, *débat jeudi, Question orale*
- Vers une nouvelle organisation du marché de l'énergie, *Langen, débat lundi, vote mardi*
- Stratégie de l'UE en matière de chauffage et de refroidissement, *Gierek, débat lundi, vote mardi*
- Prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation, *Ježek, débat mercredi, vote jeudi*
- Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine, *Bresso, débat lundi, vote mardi*
- Relations de l'UE avec la Tunisie dans le contexte régional actuel, *Castaldo, débat mardi, vote mercredi*